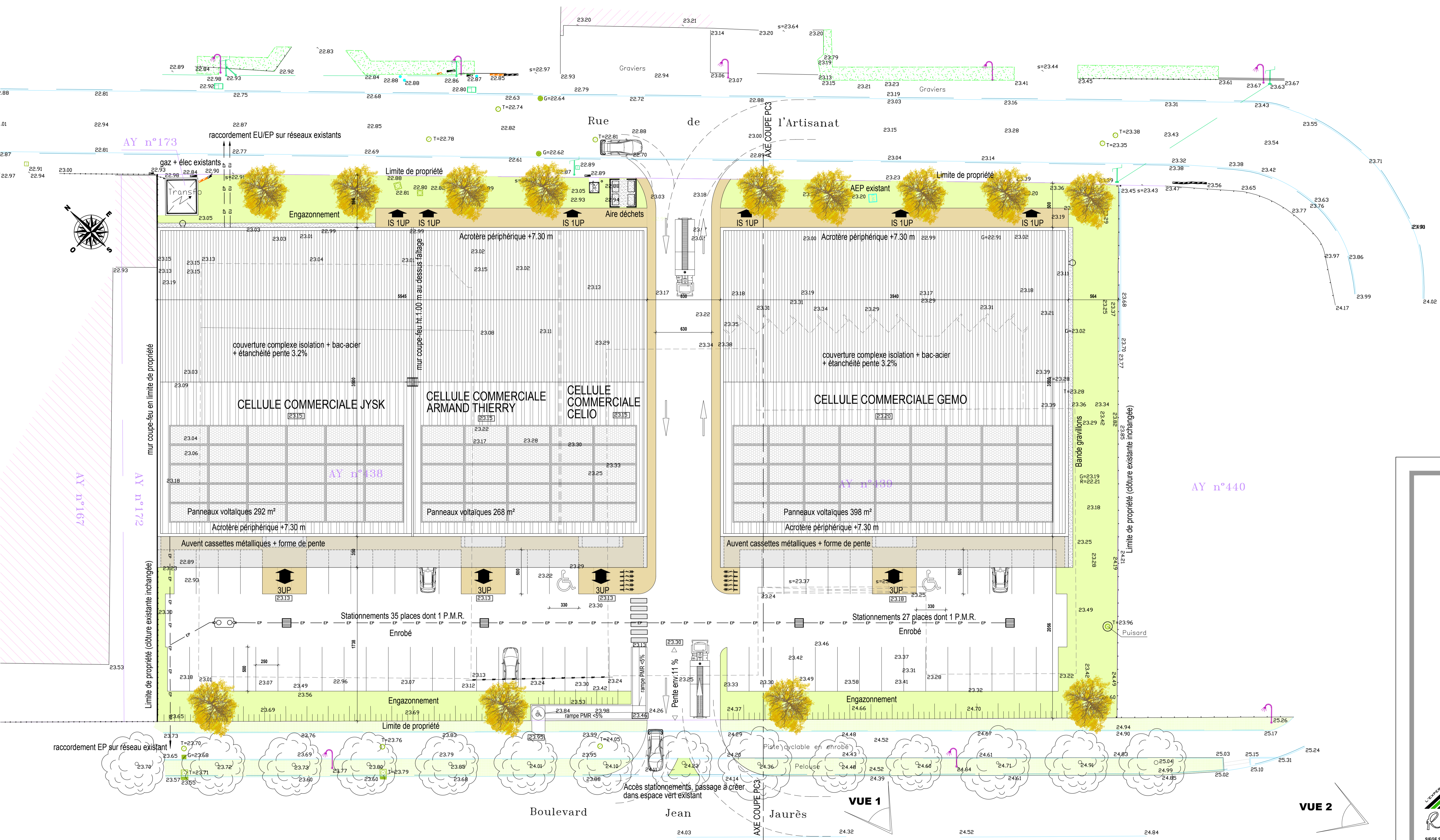


- LÉGENDE**
- Pelouse existante
 - Engazonnement à créer
 - Béton désactivé
 - Bande gravillons
 - 23.63 Altimétrie actuelle
 - 23.13 Altimétrie projet
 - Arbre à planter

N.B: Raccordements des réseaux EU, EP, AEP, élec, telecom depuis existants

CONFORMITE P.L.U. Zone Ula				
ARTICLE	REGLE	EXIGENCE	REALISE	AVIS
6	IMPLANTATION / AUX VOIES	les constructions pourront être implantées à l'alignement ou en retrait des voies si retrait 5m mini en cas de retrait H/2 avec 5m mini - toutefois sur les limites interne de la zone pourront être admises sur une des limites si mur coupe feu		CONFORME
7	IMPLANTATION / AUX LIMITES		1 limite	CONFORME
8	IMPLANTATION / AUX CONSTRUCTIONS	8m des façades voisines		CONFORME
9	EMPRISE AU SOL (C.E.S.)	ne peut excéder 60% de la parcelle max 366m²	réalisé 3320 m²	CONFORME
10	HAUTEUR DES CONSTRUCTIONS	15m		CONFORME
11	STATIONNEMENTS	correspondant aux besoins - voir ALUR		CONFORME
12	ESPACES VERTS	25% des espaces libres de toutes constructions doivent faire l'objet d'un traitement végétalisé	+ de 25% des espaces libres sont végétalisés	CONFORME
13	PLANTATIONS D'ARBRES	1 arbre / 5 places		CONFORME
14	OCCUPATION DU SOL (C.O.S.)	pas fixé de COS		CONFORME
OBSERVATIONS				



Rue de l'Artisanat

27 200 - VERNON

Cobi

 REALISATION

SIEGE SOCIAL : RUE CHARLES DE GAULLE 22100 LANVALLAY
 AGENCE DE RENNES : 146 ROUTE DE L'ORIENT - 35000 RENNES
 SITE INTERNET : www.cobi-sa.com
 TEL : 02-98-38-18-37 FAX : 02-98-85-37-99
 E-MAIL : contact@cobi-sa.com

CAS PAR CAS

PLAN DE MASSE PROJET

Le : **22/05/2018**

Ech : **1/200**

N° : **17-061**

Ce plan est notre propriété exclusive et ne peut être communiqué, reproduit ou exécuté sans notre autorisation